



**Royaume du Maroc**  
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de  
 l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Direction des Ressources Humaines

## **AVIS DE CONCOURS**

**Session du 11/07/2021**

**Le ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, organise des concours de recrutement selon le tableau suivant :**

Grade	Spécialité	Nombre de postes	Diplôme	Epreuve écrite
<b>Technicien 3ème grade le 11/07/2021</b>	Génie logiciel	01	<b>Diplôme Technicien délivré par les établissements de formation professionnelle ou équivalent.</b>	Durée : 3heures
	Infographie	01		Coefficient :6
<b>Administrateur 2ème grade le 11/07/2021</b>	Audit et Contrôle	01	<b>DESA ou DESS ou Master ou Master Spécialisé ou diplôme équivalent</b>	Durée : 3heures
	Droit des Entreprises	01		Coefficient :3
	Management	02		
	Consultations juridiques	01		
	Droit Public	01		
	Ressources Humaines	01		
	Gestion des Entreprises	01		
	Economie et Gestion	01		
	Traduction	01		
Marketing	01			
<b>Administrateur 3ème grade le 11/07/2021</b>	Communication	01	<b>Licence des études fondamentales, licence professionnelle ou diplôme équivalent</b>	Durée : 3heures
	Gestion	01		Coefficient :3
	Relations internationales	01		

Les candidats doivent s'inscrire obligatoirement à travers le lien : <https://econcours.enssup.gov.ma> ,

**Le dossier de candidature doit contenir :**

- Demande manuscrite ;
- Curriculum Vitae (C.V) ;
- Copie du **Baccalauréat** ;
- Copie du **diplôme** ou équivalent ;
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Autorisation de participation au concours pour les fonctionnaires ;
- Extrait d'acte de naissance récent (3 derniers mois) ;
- Déclaration sur l'honneur ;
- Copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes étrangers.

La liste des candidats admis pour passer les épreuves écrites et orales sera publiée sur le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et sur la Plateforme du Département de l'Enseignement Supérieur : <https://econcours.enssup.gov.ma> .

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'épreuve écrite et orale.

Les résultats finaux des concours seront publiés sur le portail et sur les sites susmentionnés.

**N.B. Tous les dossiers de candidature doivent être soumis avant le 3 juillet 2021.**

**Tout dossier incomplet sera rejeté.**

**Seules les candidatures déposées sur la plateforme seront acceptées.**